

CAHIER DES CHARGES PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION EN OCCITANIE – 2027

A DESTINATION DES ORGANISMES LOCAUX DU TOURISME

Objet de la consultation

Appel à propositions pour des formations continues, non qualifiantes

Organisme porteur

ADOCC, SAEM Sud de France Développement - 132 BOULEVARD PENELOPE
34 000 MONTPELLIER
Département Réseaux des OGD & Professionnalisation

Modalités de consultation

Date d'émission : mardi 30 juin 2026 17h00

Date limite de réception des offres : jeudi 20 août 2026 09h00

- Fichier Excel (Annexe 1) à compléter (1 seul fichier à renvoyer même si réponse à plusieurs lots. Tous les lots sont à renseigner sur le même fichier)
- Documents complémentaires à envoyer par courriel

Courriel : formation@agence-adocc.com

Site : <https://pro.tourisme-occitanie.com/plateforme-de-services/programme-regional-de-formation-des-organismes-de-tourisme/>

Pour tout renseignement : contacter Sylvie Bonnefoy au 04 67 85 69 70 ou à sylvie.bonnefoy@agence-adocc.com
Absence du 13 au 15 juillet et du 20 juillet au 07 août inclus.

Sommaire

Destinataires de cet appel à propositions

Présentation de la Commission de professionnalisation Occitanie

Identification du commanditaire lançant l'appel à propositions

AD'OCC : le rapprochement stratégique du développement économique et du secteur touristique

Contexte et enjeux de la professionnalisation en Occitanie

Appel à propositions et dispositions générales

Liste des lots de l'appel à propositions

DESTINATAIRES DE CET APPEL A PROPOSITIONS

Cet appel à propositions est à l'initiative de l'agence régionale Adocc (SAEM Sud de France Développement) dans le cadre de sa mission sur la professionnalisation et de la mise en place de l'offre de formation à destination des organismes locaux du tourisme de la région Occitanie pour l'année 2027.

En janvier 2026, l'agence de développement économique AD'OCC a pris une nouvelle envelopure en unissant ses forces à celles du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie.

AD'OCC, désormais Agence Attractivité et Développement d'Occitanie, a pour vocation de renforcer l'attractivité et le rayonnement de l'Occitanie, en garantissant la continuité et l'amplification des missions précédemment assurées par les deux structures.

Le PRF auparavant porté par le CRTL Occitanie est à présent une mission assurée par la SAEM Sud de France développement (AD'OCC) qui dispose d'un numéro d'enregistrement auprès de la DREETS Occitanie (depuis avril 2026) et est en passe d'obtenir sa certification Qualiopi (juillet 2026).

L'ensemble de ce Programme Régional de Formation (PRF) est coordonné par le Département Réseaux des OGD et professionnalisation (DROP), de la SAEM Sud de France Développement. Le PRF est organisé avec le soutien de la Région Occitanie, Pyrénées-Méditerranée et de l'AFDAS Occitanie. Il est élaboré en partenariat avec les Relais Territoriaux Départementaux des Offices de Tourisme.

Cet appel à propositions est destiné aux intervenants disposant d'un numéro de déclaration d'activité obtenu auprès de la DIRECCTE. Par ailleurs, l'engagement dans une démarche qualité (et/ou RSE) est vivement recommandé à l'ensemble des répondants.

Le public cible prioritaire de ces formations est la branche tourisme institutionnelle de la Région Occitanie : salariés des offices de tourisme, personnels des services tourisme des collectivités et potentiellement les salariés des Comités Départementaux du Tourisme ou des Agences de Développement Touristiques, des Gîtes de France et du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs. Cependant, des demandes plus occasionnelles autres, comme celles de prestataires ou d'autres professionnels du tourisme, peuvent parfois se retrouver en tant que stagiaires sur certains modules du Programme Régional de Formation. Le programme régional est donc également accessible à toutes autres filières touristiques, du moment qu'elles partagent les objectifs et finalités de(s) sujet(s) de formation(s).

LA COMMISSION PROFESSIONNALISATION D'AD'OCC (SAEM SUD DE FRANCE DEVELOPPEMENT)

La Commission Professionnalisation AD'OCC (SAEM Sud de France Développement)

La commission de professionnalisation a pour objet la co-construction du Programme Régional de Formation à destination prioritaire des organismes du tourisme et la sélection des intervenants qui seront amenés à animer et intervenir sur le PRF 2027.

Elle a également pour mission de suivre la procédure d'achat des formations pour l'année à venir, allant de l'analyse des besoins au choix des intervenants. Elle veillera entre autres à la mise en concurrence et à l'égalité de traitement entre les intervenants.

Les membres de la commission professionnalisation

- ADO'CC (SAEM Sud de France Développement) Département Réseaux des OGD et Professionnalisation

- Relais Territoriaux Départementaux des Offices de Tourisme de l'Occitanie (ADT/CDT – UD/FDOTSI)

- AFDAS Occitanie

Les réponses à cette consultation seront transmises à la Commission de professionnalisation d'AD'OCC qui se réunira courant septembre pour valider les choix des intervenants retenus. L'objectif de ce rendez-vous sera de statuer sur la qualité des actions de formation proposées et d'instaurer une cohérence des prix des diverses prestations.

Cette commission, composée notamment du Département DROP d'ADOCC et des Relais Territoriaux Départementaux des Offices de Tourisme s'est réunie à Montpellier le 18 et 19 juin 2026 afin de dresser les thématiques principales du PRF 2027 et les actions prioritaires de formation pour l'année à venir.

Cette commission a fait suite aux ateliers de créativité et de facilitation qui se sont tenus de mi avril à fin mai dans l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et le Gard avec les Organismes de Gestion de Destination dont les objectifs étaient de définir les problématiques des participants et d'en déduire des besoins en formation.

IDENTIFICATION DU COMMANDITAIRE LANCANT L'APPEL A PROPOSITIONS

Le commanditaire de cet appel à propositions est la SAEM Sud de France Développement ([site pro](#)).

ADOCC, SAEM Sud de France Développement, Département Réseau OGD et Professionnalisation coordonne les actions de professionnalisation de la Branche tourisme de la région Occitanie. Ses partenaires financiers sont la Région Occitanie et l'AFDAS (OPCO de la Branche des organismes locaux du tourisme).

ADOCC, SAEM Sud de France Développement, est garant de l'offre de formation proposée dans le PRF 2027 en Occitanie.

Les actions prévues dans le cadre de cet appel à propositions feront l'objet d'une parution dans le catalogue annuel « Professionnalisation des organismes locaux du tourisme » et d'une mise en ligne pour inscription sur le [site internet](#) tourisme d'AD'OCC, SAEM Sud de France Développement, lié à la formation des OGD.

La diffusion du PRF est prévue fin novembre 2026.

AD'OCC, SAEM Sud de France Développement, est organisme de formation depuis le 17 avril 2026 et en cours de demande de la certification Qualiopi (audit initial le 7 juillet 2026).

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 76341463634 auprès de la DREETS Occitanie.

**Adresse postale – siège social
SAEM SUD DE France
DEVELOPPEMENT
132 BOULEVARD PENELOPE
34 000 MONTPELLIER**

formation@agence-adocc.com

Responsable de l'appel à propositions :
Sylvie BONNEFOY – sylvie.bonnefoy@agence-adocc.com

AD'OCC : le rapprochement stratégique du développement économique et du secteur touristique

Depuis le 1er janvier 2026, l'Agence de Développement Économique et le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie ont uni leurs forces pour donner naissance à l'Agence Attractivité et Développement d'Occitanie (AD'OCC). Ce rapprochement marque une étape décisive dans la consolidation des actions menées en faveur du tourisme, de l'économie et de l'innovation en région. La nouvelle agence a pour vocation de renforcer l'attractivité et le rayonnement de l'Occitanie, en garantissant la continuité et l'amplification des missions précédemment assurées par les deux structures.

Un accompagnement global et sur-mesure pour les entreprises

AD'OCC offre un soutien complet aux entreprises d'Occitanie, quel que soit leur secteur d'activité ou leur stade de développement. Grâce à son réseau d'experts et de partenaires, l'agence aide les entreprises à :

- structurer leurs projets et identifier des financements adaptés,
- accéder à de nouveaux marchés, en France et à l'international,
- développer leur capacité d'innovation et leur compétitivité.

Le développement des filières économiques régionales

L'agence s'engage activement dans l'accompagnement et la structuration des filières stratégiques de la région. Elle anime des réseaux d'acteurs, favorise les collaborations et valorise les savoir-faire locaux, contribuant ainsi à renforcer la compétitivité des entreprises et à stimuler l'innovation. Pour soutenir leur développement, AD'OCC organise régulièrement des rencontres professionnelles, conventions d'affaires et actions collectives. L'agence accompagne également les dynamiques collectives valorisant les filières locales (laine, pierre, cuir)

L'attractivité et l'ouverture internationale de l'Occitanie

AD'OCC joue un rôle clé dans la promotion économique du territoire et l'attraction de nouveaux investissements. L'agence accompagne les entreprises françaises et étrangères souhaitant s'implanter en Occitanie et contribue à faire rayonner les savoir-faire régionaux, en France et à l'international.

Avec ses Maisons de l'Occitanie et Bureaux à l'étranger (New York, Casablanca, Shanghai et Tokyo), AD'OCC aide les entreprises régionales à conquérir de nouveaux marchés et organise chaque année des opérations de prospection et de promotion internationale.

Un accompagnement en proximité pour les entreprises et les collectivités

Grâce à son ancrage local sur 24 sites dans les 13 départements de la région Occitanie, AD'OCC accompagne les entreprises à chaque étape de leur vie. L'agence leur propose, quels que soient leurs lieux d'implantation en Occitanie, l'accès à la totalité de ses services et de ses expertises filières.

AD'OCC accompagne également les EPCI sur différents aspects :

- Soutien dans leurs stratégies de développement et la mise en œuvre d'une offre d'accueil clés en main, adaptée à la demande des entreprises et répondant aux enjeux de développement durable (création ou requalification de ZA, réhabilitation de friches, démarches de densification ou mutualisation)
- Soutien à la commercialisation de cette offre, en particulier sur les OZE

Focus sur la filière Tourisme

Un accompagnement renforcé pour un secteur stratégique. Le tourisme, 2^e secteur économique régional (après l'agroalimentaire et devant l'aéronautique), bénéficie d'un accompagnement spécifique au sein d'AD'OCC. L'agence travaille en étroite collaboration avec les acteurs publics et privés pour renforcer la compétitivité et l'innovation dans ce secteur clé.

L'agence anime et fédère le réseau des OGD pour lequel elle agit comme un facilitateur, un formateur et un partenaire stratégique. L'objectif est de renforcer la performance, l'attractivité et la capacité des OGD à s'adapter aux évolutions du secteur.

Ces actions permettent d'inscrire le tourisme dans une logique globale de développement économique et d'attractivité territoriale, tout en valorisant les savoir-faire et les destinations de l'Occitanie.

AD'OCC reprend et amplifie les missions du CRTL Occitanie, en plaçant le tourisme au cœur de sa stratégie. Ses objectifs pour la filière :

- Promouvoir l'attractivité touristique de l'Occitanie en France et à l'international,
- Soutenir l'innovation dans les services et les infrastructures touristiques,
- **Accompagner les entreprises dans leur développement, leur digitalisation et leur transition,**
- Structurer la filière en fédérant les acteurs publics et privés.

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA PROFESSIONNALISATION EN OCCITANIE

Ce Programme Régional de Formation 2027 s'inscrit donc dans une nouvelle entité suite au rapprochement des structures d'ADOCC et du CRTL Occitanie même s'il reste dans la continuité des programmes de professionnalisation proposés à l'échelle de la région Occitanie par le CRTL Occitanie jusqu'à fin 2025.

En effet, à la suite de la crise sanitaire et avec le renforcement des catastrophes climatiques, la Région Occitanie a posé les bases d'un nouveau modèle de développement touristique plus respectueux des hommes, de l'environnement et des territoires qui prend en compte la nécessaire adaptation au changement climatique, aux évolutions sociétales et à la résilience. C'est pourquoi l'ex CRTL Occitanie, et à présent ADOCC, renforce son engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), convaincu que la transformation du tourisme vers un modèle plus durable est une nécessité. Cet engagement s'inscrit dans la continuité des politiques publiques régionales et en collaboration avec de nombreux partenaires du secteur. La démarche de l'Agence Régionale d'Attractivité et de Développement répond donc au label Engagé RSE délivré par AFNOR Certification.

Ainsi, la SAEM Sud de France Développement en demandant une NDA auprès de la DREETS montre sa volonté de mettre l'accent sur des formations professionnelles en adéquation avec ces nouveaux enjeux et déclinées par métiers.

La montée en compétence des acteurs institutionnels sur le tourisme responsable et résilient devra être appliqué à toutes les formations.

Cet appel à propositions est un condensé issu des 3 ateliers de créativité du printemps 2026 destinés à remonter les besoins en formation des offices de Tourisme de l'Occitanie. Les lots proposés dans le document ci-après, sont également le résultat de la veille et de la synthèse des bilans qualitatifs (et actions correctives) des sessions de formations 2026 du premier semestre.

Ces propositions sont celles qui ont été jugées prioritaires pour l'année 2027 par la commission de Professionnalisation du 18 et 19 juin dernier en charge de valider les grandes thématiques du programme Régional 2027.

Plusieurs axes de formations ont été ciblés :

Accueil / Animation / Agencement/Evenementiel

E Tourisme Communication Intelligence artificielle

Démarche de progrès

Juridique, réglementation et législation, gestion administrative et financière

Langues étrangères

Management

Marketing / Gagner en expertise pour son territoire

PAO / bureautique / logiciel de gestion

RH Opérationnelle / stratégie d'entreprise

Tourisme durable

Développement personnel

APPEL A PROPOSITIONS ET DISPOSITIONS GENERALES

OBJET

La présente consultation a pour objet la sélection des intervenants amenés à concevoir et à animer une ou plusieurs actions de formations proposées en région par AD'OCC (SAEM Sud de France Développement) auprès des professionnels du tourisme.

Ces actions de formation sont proposées au travers d'un catalogue de formations accessibles aux salariés de structures diverses ciblés ci-dessus selon un programme de formation prédéfini.

Les intervenants répondant à l'appel à propositions ont la possibilité de :

- Proposer des formats de formation en présentiel, en distanciel (ou les deux options pour une même session de formation) ou en apprentissage mixte.
- Répondre à un lot ou à plusieurs.

DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Les propositions auxquelles vous souhaitez répondre devront être complétées en remplissant le fichier Excel (Annexe 1)

L'annexe Excel intitulée Annexe-AO-lots-2027 envoyée en PJ avec le présent cahier des charges vous donne les informations (objectifs, format, lieu...) dont vous aurez besoin pour répondre aux lots, mais est aussi le formulaire de réponse. Votre programme sera à compléter dans les cases correspondantes.

Chaque lot de réponse sera rempli sur la ligne du fichier excel lui correspondant.

**1 lot de formation = 1 ligne Excel = 1 fichier Excel
et plusieurs lots de réponses = 1 seul fichier excel**

Les réponses (Annexe 1) devront être saisies avant le jeudi 20 août 09h00 2026.

Calendrier :

- ✓ Date de publication : **mardi 30 juin 2026 à 17 heures**
- ✓ Date limite du dépôt des offres : **jeudi 20 août 2026 à 09 heures**
- ✓ Commission de Professionnalisation Région Occitanie : **septembre 2026**
- ✓ Transmission des modalités de fonctionnement du Programme Régional de Formation aux prestataires retenus : **fin novembre 2026**
- ✓ Période d'engagement et de réalisation : **fin janvier 2027 – fin décembre 2027.**

Les candidatures non retenues seront informées du choix de la Commission de professionnalisation à partir du mois d'octobre - novembre.

Pour tout renseignement complémentaire en rapport avec cette consultation, les candidats peuvent joindre la personne en charge de la professionnalisation au 04 67 85 69 70 formation@agence-adocc.com Pour information, la personne en charge de vous renseigner sera absente la semaine du 20 juillet au 07 août inclus.

La présente consultation, visible sur notre site internet, a également été envoyée à nos partenaires (les Relais Territoriaux Départementaux des Offices de Tourisme...). Elle a également fait l'objet d'un envoi courriel aux prestataires de formation avec qui l'ex CRTL Occitanie a eu l'occasion de travailler ces dernières années ou qui ont manifesté leur intérêt à ce sujet. Elle pourra être adressée à tout autre organisme qui en fait la demande.

VOLUME ET LIEUX DES FORMATIONS

La durée et le nombre de sessions sont indiqués dans le fichier excel joint en annexe. Si des nombreuses demandes d'inscription non satisfaites se faisaient sentir en cours d'année sur des thématiques de formation, il pourrait être programmé d'autres sessions de formation.

Les dates des formations sont à caler de concert entre les intervenants et la SAEM Sud de France Développement (à partir de septembre, octobre) avant le démarrage du plan de communication du PRF. Cependant, n'hésitez pas à proposer des dates de disponibilités sur les lots auxquels vous répondez via le fichier Excel.

Les intervenants retenus sur le PRF 2027 seront référencés sur l'axe et le(s) lot(s) pour lesquels ils ont été sélectionnés.

Les programmes des sessions pourront être revus avant le démarrage de la formation le cas échéant afin de répondre précisément aux attentes exprimées par le commanditaire. De manière générale, la personne en charge de la professionnalisation chez AD'OCC s'entretiendra avec chaque intervenant en amont de la formation afin de rappeler les objectifs de la formation, expliquer le contexte touristique, territorial... dans lequel évoluent les organismes inscrits à la session de formation ainsi que les besoins des stagiaires. **Chaque objectif de formation qui aura été défini sera traçable et évaluable.**

Les actions de formation en présentiel se dérouleront en majorité sur le site de Montpellier ou de Toulouse. Mais certaines sessions pourront se dérouler sur d'autres départements de l'Occitanie en fonction des besoins qui ont été exprimés au printemps 2026. Dans la mesure du possible, les villes accueillantes des formations sont indiquées dans le listing des lots du cahier des charges. Dans tous les cas, les villes identifiées n'ont pas valeur contractuelle et peuvent être amenées à changer.

Dans la mesure du possible, un point d'avancement sur l'état des inscriptions sera communiqué par AD'OCC (SAEM Sud de France Développement) sur demande de l'intervenant. Les formations sont validées (ou non) 15 jours avant le démarrage de la session en fonction du nombre minimal d'inscrits (base de 6 stagiaires).

CONTENUS DES REPONSES

Chaque réponse au(x) lot(s) choisi devra être saisie dans le formulaire Excel sur la ligne en question.

Chaque réponse au(x) lot(s) sélectionné(s) répondra aux critères suivants :

- ✓ Références dans le domaine
- ✓ Raison sociale de l'organisme
- ✓ N°SIRET de l'organisme
- ✓ Numéro de déclaration d'activité
- ✓ Organisme soumis ou non à la TVA
- ✓ Nom du responsable pédagogique de l'action
- ✓ Expérience du formateur (trice) avec le public et/ou sur la thématique
- ✓ Expérience dans l'accueil de personnes en situation de handicap
- ✓ Engagement dans la RSE et/ ou démarches qualifiantes/certifiantes (annexer diplômes, certifications, démarches engagées)
- ✓ Performance de la formation en matière de Responsabilité Sociétale (limite des impacts de l'activité sur l'environnement, règles de déontologie : protection des données, respect des personnes, diversité...)
- ✓ Objectifs opérationnels de la formation (si sujets à modification)
- ✓ Contenu de l'action détaillé et séquencé en lien avec les objectifs opérationnels et répondant aux nouveaux enjeux du tourisme responsable
- ✓ Moyens pédagogiques envisagés
- ✓ Méthodes pédagogiques envisagées
- ✓ Public (si sujet à modification)
- ✓ Pré-requis (préalables nécessaires ou indispensables pour bénéficier d'une prestation déterminée)
- ✓ Modalités d'évaluation du niveau de départ et des attentes des stagiaires en amont de la formation
- ✓ Modalités d'évaluation des acquis des stagiaires par rapport aux objectifs (quizz, QCM, grille d'évaluation...)
- ✓ Accompagnement éventuel des stagiaires post formation
- ✓ Besoins spécifiques et matériels pédagogiques affectés à l'action
- ✓ Dates de formation (dates à proposer)
- ✓ Nombre total de stagiaires maximum
- ✓ Durée totale (en présentiel, en formation à distance)
- ✓ Prix de la formation TTC ou net de taxes (Précision sur le mode de calcul de ce prix, Coûts annexes à la formation, commentaires)
- ✓ Plus-value de l'organisme répondant

NB : La finalité et les objectifs opérationnels de la formation sont fixés par AD'OCC (SAEM Sud de France Développement). Ceux-ci peuvent éventuellement être revus ou complétés par l'organisme répondant en justifiant les motivations de ces modifications. Il en va de même pour la durée et le format proposés.

Les modalités de suivi (feuille d'émargement, certificat de réalisation et attestation individuelle de formation) et d'évaluation à chaud et à froid de la formation sont également assurés par AD'OCC SAEM Sud de France Développement.

Les pièces complémentaires suivantes **devront être envoyées à Sylvie BONNEFOY par courriel à formation@agence-adocc.com** :

- ✓ **CV et références des formateurs qui interviendront**
- ✓ **Un sommaire des supports pédagogiques proposés et remis aux participants**
- ✓ **Attestations éventuelles de démarches de certification (Qualiopi, ISO9001, démarches RSE, etc...)**

Dans le cadre de la certification Qualiopi, nous vous demanderons également les éléments suivants :

- ✓ **Moyens de détection du niveau de départ et des attentes des stagiaires** (questionnaire pré-formation...).
- ✓ **Le plan de développement des compétences de l'intervenant sur les 3 dernières années** (date, nature de la formation, organisme de formation, durée – nombre d'heures, résultats obtenus). **A compléter sur le tableau transmis en annexe de cet appel d'offres ou à transmettre selon son propre modèle de présentation pour les organismes certifiés Qualiopi.**
- ✓ **Le processus de veille mis en place (indicateurs 23, 24, 25 du Référentiel National Qualiopi) : à compléter sur le tableau transmis en annexe de cet appel d'offres ou transmettre selon son propre modèle de présentation pour les organismes certifiés Qualiopi.** En cas de présentation libre, le répondant devra indiquer son processus de veille et ce qu'il a mis en application directe en termes de méthode ou de technologie (innovation pédagogique, technologique, compétence métier...).

Pour rappel : Une évaluation à chaud (quelques jours après la formation) sera mise en place par la SAEM Sud de France Développement après chaque module de formation. Une synthèse et les actions correctives éventuelles en découlant seront transmises à l'intervenant. **Un questionnaire d'évaluation à froid sera également envoyé aux stagiaires et à son N+1 afin de mesurer les capacités acquises sur le poste de travail et le niveau global de satisfaction (suivi entre 3 et 6 mois après la formation).**

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Chaque réponse sera jugée selon les critères suivants :

- **Compréhension et reformulation éventuelle des objectifs (/1)**
- **Contenu technique du programme (/5) ;**
- **Méthodes pédagogiques (/1) ;**
- **Moyens d'évaluation des objectifs atteints par les stagiaires à la fin de la formation (/2);**
- **Moyens de détection du niveau de départ et des attentes des stagiaires (/1) ;**
- **Expériences et retours d'expériences dans le secteur du tourisme (/2) ;**
- **Engagement dans la démarche RSE et/ ou démarches qualifiantes/certifiantes (1)**

- **Performance de la formation en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (2)**
- **Plan de développement des compétences (/0,5)**
- **Mise en place d'une veille (/0,5)**
- **Coût (/4).**

Nota Bene : AD'OCC, la SAEM Sud de France Développement, veillera à ce que les répondants intègrent une vigilance toute particulière à la question relative à la réforme des règles de l'Union Européenne en matière de protection des données (RGPD 25 mai 2018 et [loi sur les données du 20 juin 2018](#)).

Les réponses seront étudiées en amont par AD'OCC Sud de France Développement puis par les membres de la Commission Régionale de Professionnalisation à qui l'ensemble des dossiers aura été transmis. Une grille d'analyse commune permet à la commission de statuer sur les candidatures.

En cas d'offres incomplètes ou insatisfaisantes, la SAEM Sud de France Développement se réserve le droit de ne pas donner suite à une consultation. Elle pourra revenir auprès des candidats les mieux notés pour compléter certains éléments de leur proposition (contenus pédagogiques, propositions méthodologiques) ou envisager une éventuelle négociation tarifaire.

Entre un mois et quinze jours avant la réalisation de l'action de formation, une convention de sous-traitance sera signée entre l'intervenant et la SAEM Sud de France Développement. Ce document contractuel précisera notamment les obligations de chaque partie prenante, les modalités de réalisation ainsi que celles du règlement des prestations facturées.

CONDITIONS TARIFAIRES DES CANDIDATURES

AD'OCC - SAEM Sud de France Développement coordonne l'offre de formation régionale des organismes locaux du tourisme.

La personne en charge de la professionnalisation des OGD au sein du Département Réseaux des OGD et professionnalisation assure en effet :

- Une communication des actions de formation
- Une ingénierie des formations (entretien préalable avec le formateur en amont de la formation, vérification de la conformité avec les indicateurs Qualiopi incombant aux sous-traitants, traitement des évaluations à chaud et à froid, ...)
- Une prise en charge administrative (feuille d'émargement, attestations de présence, attestations de fin de stage, certificats de réalisation...) et financière
- Une organisation logistique de toutes formations (lieux, salle, accueil, restauration)
- Une coordination du Programme Régional de Formation (possibilité de dédoubler des sessions de formation non prévues initialement au regard de la qualité de la prestation dispensée et des besoins en attente)
- Une interface avec les partenaires financiers

Les prix des interventions des organismes de formation peuvent varier pour une journée de formation selon l'expertise. Les coûts exprimés en € nets de taxes ou TTC comprendront les frais afférents à l'action comme le déplacement et la conception du programme de formation. L'accompagnement optionnel post formation pour certains modules de formation devra être ajouté dans le coût total de la formation. Son coût réel sera quant à lui détaillé dans la colonne du fichier Excel intitulée « Mode Calcul Prix ».

AD'OCC (via la SAEM Sud de France développement) et la Commission Régionale de Professionnalisation prendront en compte, dans l'examen des tarifs, le fait que la formation introduise ou induise :

- ✓ Une nouvelle expertise
- ✓ Une méthodologie pédagogique et /ou technologique innovante permettant une évolution de ses prestations
- ✓ Une distance entre la domiciliation de l'organisme de formation et le lieu de la formation

Si tel est le cas, il est conseillé que l'intervenant le stipule dans sa réponse.

L'intervenant devra faire apparaître dans chacune de ses propositions le coût global intégrant le coût pédagogique, les frais annexes (restauration, hébergement...) et l'éventuel accompagnement post formation. **Ce montant indiquera un tarif journée et non un coût horaire par stagiaire. De même, le coût global fera apparaître un prix TTC ou net de taxes et mentionnera si l'organisme est assujéti à la TVA.**

Pour rappel, la Commission Régionale de Professionnalisation a pour objectif d'assurer une cohérence dans les prix des diverses prestations.

MODALITES DE LA PRESTATION

Le contrat de sous-traitance passé entre la SAEM Sud de France Développement et l'intervenant est valable une année. Il sera signé par le Secrétaire Général du Comité d'Orientation Stratégique et de Prospectives (COSP) et Directeur du Pôle « Réseaux et professionnalisation » de l'Agence d'Attractivité et de Développement d'Occitanie (AD'OCC) SAEM Sud de France Développement.

L'offre proposée est valable durant toute la durée du contrat, de même que les tarifs des intervenants validés suite à la commission de professionnalisation (coûts initiaux ou renégociés).

Les actions de formation seront facturées à la SAEM Sud de France Développement par les intervenants au terme de leurs réalisations. Le paiement interviendra à 60 jours à compter de la réception de l'ensemble des documents administratifs (feuilles de présence signées, tableau de présence et temps de connexion pour les formats à distance, facture...) et pédagogiques (évaluation préformation/attentes des stagiaires, évaluation de l'atteinte des objectifs des stagiaires...) dûment complétés et restitués par courrier électronique à sylvie.bonnefoy@agence-adocc.com

MODALITES DE MISE EN OFFRE DES ACTIONS DE FORMATION

AD'OCC (SAEM Sud de France Développement) s'occupe de :

- La communication, la promotion du programme de formation annuel.
- La recherche des lieux et des salles de formation.
- Le recrutement et les inscriptions des stagiaires aux sessions de formation.
- La convocation des stagiaires.
- La facturation aux participants et/ou aux OPCO.
- Le règlement des formateurs dans le délai convenu.
- L'Evaluation de la satisfaction à chaud (à l'issue de la formation) et à froid (entre 3 et 6 mois). Un retour ainsi que des préconisations éventuelles seront effectués auprès de l'organisme sous-traitant.

AD'OCC (SAEM Sud de France Développement) fournit aux intervenants :

- Des lieux et/ou des salles de formation équipés
- Une mallette administrative (modèle de feuille de présence, attestation de fin de formation, décharge de remise des attestations de fin de formation, règlement intérieur, ...)

L'intervenant s'engage, en tant que sous-traitant de la SAEM Sud de France Développement à :

- Ne pas réaliser d'opération commerciale en direct auprès des stagiaires et de leurs structures
- **Respecter les données personnelles des stagiaires qui pourraient lui être transmises, en ne les utilisant qu'à des fins pédagogiques pour l'action en cours et en ne les conservant que sur une durée limitée.**
- Etre lui-même en conformité avec le RGPD

Au niveau de la conception et de l'animation des formations, l'intervenant s'engage à :

- Informer de toutes difficultés quant au bon déroulement de la formation
- **Recueillir les attentes des participants préalablement au démarrage de la formation afin d'adapter éventuellement les modalités de la prestation** (moyen laissé libre au prestataire)
- Remettre l'ensemble des ressources pédagogiques aux stagiaires et au commanditaire
- Fournir le matériel pédagogique nécessaire à l'animation de sa formation
- Préparer la formation ainsi que les supports de formation (une copie pour usage interne et archive sera demandée en amont de la formation). Les supports de la formation devront faire figurer les objectifs pédagogiques de la session (indication à faire apparaître sur les premières pages).
- Proposer des pistes possibles pour améliorer les formations à venir.
- Envoyer, après la formation, les fiches d'émargement signées par les stagiaires et le formateur, les décharges de remise des attestations, la facture...
- Transmettre au commanditaire les résultats des évaluations des stagiaires (par rapport aux objectifs définis) réalisés en cours ou en fin de formation.

- Etablir (selon modèle fourni) pour la SAEM Sud de France Développement un bilan qualitatif de fin de formation (perception de la salle et des stagiaires, motivation, les échanges, les difficultés rencontrées, les points positifs, les suggestions d'amélioration...).

Les formations se dérouleront en présentiel, en distanciel ou en apprentissage mixte.

SPECIFICITES DES ACTIONS COLLECTIVES

Certaines actions du PRF en 2027 seront fléchées en action collective. Ces enveloppes spécifiques sont négociées au national avec l'Opco AFDAS et affectées à chaque région. Le Relais Régional gère le suivi et la consommation de ladite enveloppe. Si une partie de la coordination de ces formations en action collective est toujours effectuée par AD'OCC SAEM Sud de France Développement (inscription, suivi...), certains points reviennent eux aux organismes de formation/intervenants. En effet, en voici les spécificités :

- L'intervenant n'est plus sous-traitant de la SAEM Sud de France Développement mais est reconnu comme organisme de formation par l'AFDAS (obligation pour se faire d'être certifié Qualiopi).
- La prestation est payée directement par AFDAS et non par la SAEM Sud de France Développement. L'organisme de formation facture l'AFDAS pour les salariés de droit privé (autant de conventions en ligne que de structures présentes sur le stage) et directement les structures pour les organismes de droit public.
- Le process administratif (attestations, certificats, évaluations...) est à la charge de l'organisme de formation et non de la SAEM Sud de France Développement.

Cette enveloppe spécifique (en cours de négociation et de définition pour 2027) a un réel avantage pour les organismes de tourisme de droit privé qui se voient prendre en charge en intégralité par l'AFDAS le coût de la formation (sans que celui-ci impute le budget de leur plan de formation). Cependant, elle nécessite davantage de temps administratif pour l'organisme de formation dont la formation est fléchée en enveloppe collective.

Lors du lancement de cet appel à propositions à l'été 2026, AD'OCC, SAEM Sud de France Développement n'a pas la connaissance de son montant et des actions de formation qui seront identifiées. Cependant, les formations généralement retenues ou fléchées en action collective font échos à la stratégie du commanditaire et aux domaines qu'il souhaite mettre en exergue (exemple de ces dernières années : tourisme durable, certaines sessions incluses dans les thématiques démarche de progrès, marketing, management).

Pour l'heure, si vous êtes intéressés par les lots proposés, nous vous conseillons de répondre à l'appel à propositions en tant que sous traitant de la SAEM Sud de France Développement (objet du présent cahier des charges) sans vous soucier de l'affectation potentielle du lot. Si le lot en question se voyait passer en action collective régionale, nous vous en informerons au plus tôt et vous accompagnerons au mieux dans les démarches à effectuer notamment auprès de l'OPCO.

Vous pouvez cependant, si vous n'êtes pas certifié Qualiopi, étudier la possibilité éventuelle d'un portage par un organisme certifié si la formation à laquelle vous répondiez était finalement fléchée en action collective régionale.

QUESTIONS

Pour tout renseignement complémentaire en rapport avec cet appel à propositions, les candidats peuvent joindre Sylvie Bonnefoy au 04 67 85 69 70 sylvie.bonnefoy@agence-adocc.com sauf du 13 au 15 juillet et du 20 juillet au 07 août inclus.

LISTE DES LOTS DE L'APPEL A CANDIDATURE POUR LE CATALOGUE DE FORMATION

Ci-dessous liste des lots pour l'année 2027 (se référer pour le contenu au fichier Excel AO-lots 2027 joint à ce présent cahier des charges).

Du fait de la stratégie de l'Agence Régionale d'Attractivité et de Développement et de sa volonté de conforter son rôle de nouvel organisme de formation, les lots concernant le Tourisme Durable seront assurés en interne en collaboration avec des pairs.

Par ailleurs, les lots en langues étrangères seront attribués à un seul et unique organisme de formation, par souci de cohérence, de facilité de traitement et de transversalité éventuelle entre les lots. Ils devront répondre aux besoins exprimés par les stagiaires concernant la certification finale (si possible ciblée métiers du tourisme).

Numéro de lots	THEMATIQUE	Intitulé de fomation
31001	E Tourisme / IA	DEVENIR REFERENT IA POUR LES PROS DU TERRITOIRE
31002	E Tourisme / IA	PERFECTIONNEMENT DEVENIR REFERENT IA POUR LES PROS DU TERRITOIRE
31003	E Tourisme / IA	Tourisme et IA : Identifier les opportunités et déployer des solutions adaptées"
31004	E Tourisme / IA	IA : Mode d'emploi pour mon OT
31005	E Tourisme / IA	"Tourisme connecté : Des outils, oui... mais pas n'importe comment !"
31006	E Tourisme / IA	Je prompte, tu prompts, nous promptons, vous promptez (niveau perfectionnement pas initial)

31007	E Tourisme / IA	Souveraineté numérique : s'affranchir des GAFAM dans le tourisme
31008	Bureautique/logiciel/PAO	Canva collaboratif : passez de la création individuelle à l'intelligence collective (perfectionnement).
31009	Bureautique/logiciel/PAO	Devenez un sorcier de l'image IA
31010	Bureautique/logiciel/PAO	Les chiffres toujours les chiffres ! Les tableurs Excel n'auront plus de secret pour vous !
31011	Bureautique/logiciel/PAO	Créer, monter, diffuser : vos videos pro, de A à Z
31012	Bureautique/logiciel/PAO	Cybersécurité : utiliser l'informatique en toute sécurité
31013	Maketing/Communication/ gagner en expertise pour son territoire	DES MOTS QUI FONT VOYAGER : MAITRISER LE STORYTELLING EN OT ET NEWSLETTERS
31014	Maketing/Communication/ gagner en expertise pour son territoire	"Réunions qui voyagent : Animer avec brio dans votre office de tourisme"
31015	Maketing/Communication/ gagner en expertise pour son territoire	Montage de produits Groupe et Commercialisation B to B
31016	Maketing/Communication/ gagner en expertise pour son territoire	Techniques de commercialisation - Techniques de vente

31017	Maketing/Communication/ gagner en expertise pour son territoire	Accompagner ses socio pros et collaborateurs vers la commercialisation de leur offre
31018	Démarche de progrès	Engager les habitants comme ambassadeurs de leur destination touristique
31019	Démarche de progrès	Entreprendre la démarche DEX avec Confiance
31020	Démarche de progrès	Référents qualité et RSE : renforcer votre posture pour animer votre démarche en toute sérénité
31021	changement, efficacité professionnelle, Développement personnel	Maîtriser les interviews presse et télé
31022	changement, efficacité professionnelle, Développement personnel	J'apprends à travailler en transversalité : je développe ma posture et mes compétences relationnelles
31023	changement, efficacité professionnelle, Développement personnel	Formation de formateurs occasionnels
31024	changement, efficacité professionnelle, Développement personnel	Faites parler le Bouda qui est en vous ! No stress sur la prise de parole en public
31025	changement, efficacité professionnelle, Développement personnel	Gagner en efficacité dans un poste polyvalent

31026	Accueil/Animation/Agencement	La médiation culturelle au service des visites guidées : captiver, transmettre et faire vivre le patrimoine
31027	Accueil/Animation/Agencement	Conseil en séjour
31028	Accueil/Animation/Agencement	Accueil des personnes en situation d'handicap et label TH - Module 1
31029	Accueil/Animation/Agencement	Accueil des personnes en situation de handicap : module 2 Recensement de l'offre handicap
31030	Accueil/Animation/Agencement	Devenir la Valérie Damidot des OT - Optimiser et valoriser son espace d'accueil : concevoir un parcours visiteur attractif et efficace
31031	Accueil/Animation/Agencement	Accueillir et renseigner les visiteurs en langue des signes - Initiation
31032	Accueil/Animation/Agencement	Atténuer les impacts de la fréquentation en transmettant efficacement ses consignes aux randonneurs
31033	Accueil/Animation/Agencement	La boutique de A à Z (Stratégie, relation fournisseur, aménagement, gestion...)
31034	Accueil/Animation/Agencement	Gestion des conflits en accueil touristique
31035	Management	A vos marques, prêts, changez ! Conduite du changement des équipes
31036	Management	Management de l'IA
31037	Management	Manager la polyvalence dans mon Office de tourisme
31038	Management	Définir les valeurs de mon OT : créer et animer mon atelier d'équipe

31039	Management	Manager aujourd'hui : les clés pour engager, fédérer et faire grandir son équipe
31040	Management	Gestion d'équipe d'accueil (des permanents aux saisonniers)
31041	Juridique /règlementation/législation/gestion administrative et financière	Comprendre la convention collective nationale des organismes du tourisme « Vademecum »
31042	Juridique /règlementation/législation/gestion administrative et financière	L'essentiel de la comptabilité publique M4 Gérer le budget et la comptabilité d'une structure EPIC
31043	Juridique /règlementation/législation/gestion administrative et financière	GESTION EPIC - La gestion d'EPIC et la fiscalité commerciale des OT en EPIC
31044	Juridique /règlementation/législation/gestion administrative et financière	ADMINISTRATIF DES OT (La cachette secrète des subventions)
31045	Juridique /règlementation/législation/gestion administrative et financière	FORMATION MEUBLE - Maîtriser la réglementation des hébergements : se mettre à jour et sécuriser son accueil
31046	Juridique /règlementation/législation/gestion administrative et financière	Actualités sociales et RH des offices de tourisme
31047	RH opérationnelle/stratégie d'entreprise	Embarquer ses élus - Tous ensemble, tous ensemble! : CONSTRUIRE UNE STRATEGIE D'IMPLICATION ET D'INFLUENCE POUR RENFORCER LA COMPREHENSION DES ENJEUX LOCAUX DU TOURISME
31048	RH opérationnelle/stratégie d'entreprise	Gestion des risques, des crises - Pas de panique à bord !
31049	RH opérationnelle/stratégie d'entreprise	La cybersécurité pour les managers

31050	Langues étrangères	Anglais appliqué au secteur du tourisme : remise à niveau - Micro certification JOBCERT
31051	Langues étrangères	Espagnol appliqué au secteur du tourisme : remise à niveau - Micro certification JOBCERT
31052	Langues étrangères	Allemand appliqué au secteur du tourisme : remise à niveau - Micro certification JOBCERT
31053	Langues étrangères	Néerlandais appliqué au secteur du tourisme : remise à niveau - Micro certification JOBCERT
31054	Langues étrangères	Italien appliqué au secteur du tourisme : remise à niveau - Micro certification JOBCERT
31055	Langues étrangères	Anglais appliqué au secteur du tourisme : débutant (visio, téléphone...) - micro certification JOBCERT
31056	Langues étrangères	Espagnol appliqué au secteur du tourisme : débutant (visio, téléphone...) - micro certification JOBCERT
31057	Langues étrangères	Allemand appliqué au secteur du tourisme : débutant (visio, téléphone...) - micro certification JOBCERT
31058	Langues étrangères	Néerlandais appliqué au secteur du tourisme : débutant (visio, téléphone...) - micro certification JOBCERT

31059	Langues étrangères	Italien appliqué au secteur du tourisme : débutant (visio, téléphone...) - micro certification JOBCERT
31060	Langues étrangères	Anglais appliqué au secteur du tourisme : perfectionnement (visio, téléphone...) - micro certification JOBCERT
31061	Langues étrangères	Espagnol appliqué au secteur du tourisme : perfectionnement (visio, téléphone...) - micro certification JOBCERT
31062	Langues étrangères	Allemand appliqué au secteur du tourisme : perfectionnement (visio, téléphone...) - micro certification JOBCERT
31063	Langues étrangères	Néerlandais appliqué au secteur du tourisme : perfectionnement (visio, téléphone...) - micro certification JOBCERT
31064	Langues étrangères	Italien appliqué au secteur du tourisme : perfectionnement (visio, téléphone...) - micro certification JOBCERT